Amendement N° 057

Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE du 27 mai 2020

Rapport n° CP 2020-210 : Lutte contre le decrochage scolaire - Deuxieme affectation 2020

AMENDEMENT :

Un nouvel article, ainsi rédigé, est ajouté à la délibération :

"Article 4 : Agir contre les inégalités scolaires renforcées avec l'enseignement à distance et amplifier le soutien régional aux élèves décrocheurs

Afin de rétablir le lien avec les élèves décrocheurs, la Région s'engage à :

- *identifier, en lien avec la plateforme de suivi et d'appui aux decrocheurs (PSAD) et la communauté éducative, l'ensemble des élèves qui ont décroché depuis le début du confinement et amplifier les actions envers celles et ceux qui avaient déjà décroché ;*
- *lancer, en urgence et en lien avec l'Education nationale, une réflexion afin que les élèves décrocheurs puissent bénéficier d'actions spécifiques et personnalisées avant la rentrée de septembre 2020 dans le cadre de l'enceinte scolaire ou auprès d'associations spécialisées et compétentes en matière de décrochage scolaire ;*
- *créer des équipes pédagogiques départementales spécifiques afin de rétablir le lien avec les élèves décrocheurs : ces équipes devront être pourvues en fonction du nombre d'élèves décrocheurs identifiés dans chaque département francilien ;*
- *créer un fonds régional d'urgence pour l'acquisition de matériel numérique.*

Exposé des motifs :

DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN ÎLE DE FRANCE : IL FAUT AMPLIFIER L'ACTION RÉGIONALE

Alors que les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire semblent extrêmement lourdes pour notre territoire, la réponse régionale est peu visible car quasi inexistante ou simplement ponctuelle. Pourtant la Région doit agir pour ses territoires et créer des politiques régionales spécifiques à cette situation exceptionnelle et programmatiques afin d'aider les familles les plus vulnérables dont le nombre va croître dans les mois à venir.

La crise sanitaire due au COVID 19 aura été un révélateur des inégalités scolaires. Alors que le ministère de l'Éducation nationale annonçait être sans nouvelle de 5 à 8 % des élèves, il est fort probable que cette proportion soit bien plus importante dans les zones d'éducation prioritaire qui sont nombreuses en Île-de-France.

Si l'accès à l'outil informatique est important en période de confinement, la création de postes spécifiques à un retour des décrocheurs dans le giron scolaire ou la mobilisation d'acteurs associatifs compétents est indispensable et urgente. La Région doit y prendre toute sa part.

C'est la raison pour laquelle le groupe Front de gauche souhaite que la Région prenne une part active dans les mesures à mettre en oeuvre pour que les élèves décrocheurs soient identifiés et pris en charge rapidement.

C'est l'objet de cet amendement

Céline MALAISÉ
Présidente